



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lycee Charles-Deulin

Question écrite n° 8161

Texte de la question

M. Alain Bocquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le devenir des formations BTS audiovisuel actuellement dispensées au lycée Charles Deulin de Conde-sur-l'Escaut (Nord). Il semble, en effet, que le maintien de cette filière de formation dans ce lycée pourrait être remis en cause, les instances académiques et régionales souhaitant regrouper l'ensemble de la formation sur un seul site alors qu'elle se déroule actuellement dans deux lycées de la région. Un éventuel transfert des sections de Conde vers la métropole lilloise serait inacceptable. À l'heure où l'arrondissement n'en finit pas de se retrouver confronté aux pires difficultés dues à la crise économique qui le frappe de plein fouet, on voudrait encore lui porter des coups, s'agissant de son système de formation supérieure qui a déjà à souffrir d'un manque crucial de moyens. Décider le transfert de ces formations vers la métropole lilloise, c'est affaiblir un peu plus encore les chances de redémarrage du Valenciennois alors que tout appelle à un traitement inégalitaire en faveur de celui-ci. On ne saurait tolérer plus longtemps qu'après ses industries notre arrondissement se voie priver de cette substance d'avenir que sont ses structures éducatives et de formation, qui apparaissent comme le creuset d'où peut, entre autres, émerger une dynamique de relance. En effet, le lycée possède plus de dix ans d'expérience dans le domaine des formations aux nouvelles technologies et à l'audiovisuel. Ces formations complètent avantageusement les nombreuses formations audiovisuelles existant dans le Valenciennois, notamment depuis plus de quinze ans à l'université du Hainaut-Cambresis. Tout se prête à ce que le Valenciennois devienne un pôle audiovisuel par excellence. Il convient donc de décider le maintien et le développement des formations audiovisuelles au lycée Charles Deulin de Conde-sur-l'Escaut. La communauté scolaire, les élus locaux, les populations ne comprendraient et n'accepteraient pas un choix contraire aux intérêts de l'arrondissement, de son système de formation et de sa jeunesse. En conséquence, il lui demande d'intervenir auprès des autorités rectORAles pour exiger la pérennité et le développement des formations BTS audiovisuel au lycée Charles Deulin de Conde-sur-l'Escaut.

Texte de la réponse

Créé en 1987, le brevet de technicien supérieur « audiovisuel » qui, à l'origine, comportait deux options, a fait l'objet de refontes qui ont abouti à la création par l'arrêt du 8 juillet 1991 d'un nouveau diplôme regroupant désormais cinq options. Le cahier des charges de ce diplôme met notamment en exergue la nécessité d'un regroupement des cinq options sur le même site, non seulement pour des raisons de cohérence et de complémentarité pédagogiques - une partie des enseignements étant en effet commune - mais, plus encore, compte tenu de l'importance des moyens à mettre en œuvre pour assurer son fonctionnement : son organisation dans de bonnes conditions exige, en effet, des locaux adaptés ainsi que de nombreux équipements de haute technologie dont le coût, pour les cinq options, peut être estimé à 25 MF. Compte tenu des contraintes lourdes qu'impose l'implantation de ce type de cursus dont, par ailleurs, les débouchés sont très étroits, il est donc apparu nécessaire, au recteur de l'académie de Lille, d'envisager le regroupement, sur un même lieu, de la préparation au BTS « audiovisuel ». Ainsi, dans cette perspective, le lycée de Roubaix qui accueille d'ores et déjà, pour l'enseignement de l'électronique et de la physique appliquée, les élèves inscrits en options « image et son » au lycée de Conde-sur-l'Escaut où ces deux disciplines ne sont pas dispensées, devrait constituer le site premier du développement de ce type de formations. Pour sa part, le lycée de Conde-sur-l'Escaut verrait sa

vocation tertiaire renforcee, par l'ouverture notamment de sections de techniciens superieurs dans des specialites porteuses susceptibles de repondre au mieux aux attentes et aux besoins du marche de l'emploi du Valenciennois et plus largement de la region Nord - Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8161

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4105

Réponse publiée le : 7 mars 1994, page 1147